

## PROJET N°5

### PROMOUVOIR LA PRATIQUE GYMNIQUE ET LA FÉDÉRATION LORS DE LA JOURNÉE OLYMPIQUE ET/OU DU DISPOSITIF « GÉNÉRATION 2024 »

Cette fiche vise à accompagner la rédaction d'un projet de promotion de la pratique gymnique et de la Fédération lors de la Journée Olympique et/ou du dispositif « Génération 2024 ». Elle correspond à l'étape 4 « Description des projets » de la demande sur Le Compte Asso.

#### Réurrence

Cochez la case « Première demande ».

#### Intitulé

Utilisez l'appellation suivante pour faciliter le tri des dossiers.

Journée Olympique et/ou dispositif « Génération 2024 »

#### Objectifs

Promouvoir la pratique gymnique et la Fédération lors de la Journée Olympique et/ou du dispositif « Génération 2024 ».

#### Description

Les actions suivantes peuvent être soutenues :

- Promotion des activités gymniques (démonstrations, portes ouvertes...)
- Achat de petit matériel
- Action(s) de communication
- ...

#### Nature de l'aide *(menu déroulant)*

Sélectionnez « Aide au projet »

#### Modalité de l'aide *(menu déroulant)*

Sélectionnez « Autre aide au projet »

#### Objectifs opérationnels *(menu déroulant)*

Sélectionnez « Développement de la pratique »

#### Modalité ou dispositif *(menu déroulant)*

Sélectionnez « Promouvoir la pratique gymnique et la Fédération lors de la Journée Olympique et du dispositif "Génération 2024" »

#### Public bénéficiaire *(menus déroulants)*

Renseignez les caractéristiques du public bénéficiaire.

Statut ➔ Sélectionnez « Hors club »

**Territoires**

Sélectionnez le territoire qui correspond à votre club et/ou au territoire de mise en œuvre du projet.

**Moyens humains**

Précisez les moyens humains, par nature, qui seront consacrés à la mise en œuvre et au pilotage de ce projet.

**Evaluation**

La démarche de projet nécessite de disposer d'indicateurs qui permettent de mesurer son effectivité et ses effets.

Indicateurs au regard des objectifs ➔ Complétez selon votre action

Rang	Intitulé	Valeur minimum	Valeur maximum
1	Nombre de personnes sensibilisées		

**Budget**

Le budget doit englober toutes les dépenses et recettes prévues pour mettre en œuvre ce projet.

La subvention accordée ne pourra pas dépasser 50% du budget total du projet.

Le montant maximum attribué à ce projet sera de 5 500€.

Dépenses	Recettes
Acquisition de petit matériel Rémunération d'un encadrant Frais pour des affiches/flyers ...	Subventions Partenaires ...